11e ANNÉE. — N° 547 PARAIT LE SAMEDI 20 Juillet 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ÉLECTIONS DU 28 JUILLET

Canton de La Motte

CANDIDAT AU CONSEIL GÉNÉRAL

FÉLIX BONTOUX

Ancien Député
Ancien Conseiller général

CANDIDAT
Au conseil d'arrondissement

A. MAYOL

Maire de La Motte-du-Caire

CHRONIQUE ÉLECTORALE

SISTERON

M. Gaston Beïnet adresse aux électeurs du canton de Sisteron la proclamation suivante :

Citoyens,

M. LATIL repousse l'union faite sur mon nom.

Vous jugerez nos programmes et nos personnes.

Républicain, je ne prétends pas avoir le monopole de la République.

Mon mot de ralliement est : Liberté, Travail, Intelligence. Mon but : l'amélioration du sort des ouvrier et des agriculteurs.

Je veux, pour le peuple, des réformes et non de grands mots.

Je veux une démocratie mieux organisée, une Société plus fraternelle, où le faible ne soit pas la proie du fort, où le capital n'écrase pas le travailleur, où chacun, même le plus humble, ait sa part légitime des bienfaits de la vie.

Je ne proclame pas mon abnégation, mais je m'engage à ne solliciter ni décoration, ni place, ni sinécure.

Plus de trafics, plus de compromissions, plus de tripotages ! Ce n'est pas moi qui me ferai le laquais d'un député, pour le harceler de mes demandes, l'exploiter — et le trahir !

Sisteronnais et patriote, je ne prendrai jamais mon mot d'ordre au chef-lieu, ni chez les juifs, ni chez les panamistes.

Électeurs des Villages,

Ennemi du cumul, je m'engage à n'accepter aucun mandat municipal et à me consacrer exclusivement au soutien des intérêts cantonaux. Vos routes, vos canaux, les besoins de vos communes, auront en moi un défenseur dévoué,

Électeurs de Sisteron,

Jamais je ne sacrifierai vos intérêts à mes intérêts personnels.

Je demanderai énergiquement qu'on vous rende votre garnison, vos territoriaux, vos réservistes.

Je demanderai qu'on vous restitue les avantages de toute nature qu'une criminelle incurie vous a fait perdre,

Je ne négligerai rien pour que notre Ville retrouve le rang qu'elle avait autrefois parmi les villes des Alpes.

Vive le Canton de Sisteron !

Vive la République !

GASTON BEINET.

* * *

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des divers incidents de la période électorale dans le canton de Sisteron.

Ainsi que nous l'avons dit, la candidature de M. Gaston Beïnet est née d'une pensée d'union. Plusieurs personnes qui auraient, à juste titre, pu être choisies comme candidats, ont bien voulu s'effacer.

Les amis de M. Latil reprochent à M. Beïnet d'être soutenu par les groupes les plus divers. C'est justement ce qui fait la force de cette candidature et en assurera le succès

Aussi, les adversaires de M. Latil déploient-ils un merveilleux entrain. Loin de se diviser, comme M. Latil l'avait espéré, ils font preuve d'un esprit de discipline parfait. Jamais, dans une élection, ne s'était rencontré à Sisteron une aussi complète cohésion.

* * *

Les amis de M. Latil sont forcés de reconnaitre que sa cause est définitivement perdue. Un instant, ils avaient compté que les distributions du 14 Juillet, les travaux de réparation faits dans les rues de notre ville, lui ramèneraient l'opinion.

Mais on fait observer que les distributions du 14 Juillet étaient faites avec l'argent des contribuables et non avec celui du maire de Sisteron.

On a également fait observer que si M. Latil fait faire, à la veille de l'élection, certains travaux, il eût pu les exécuter plus tôt, et qu'en somme les intérêts des habitants de notre ville ont été sacrifiés à l'intérêt électoral du maire de Sisteron

Notre population n'a pas pardonné à M. Latil de lui avoir caché pendant trois mois la suppression de la garnison. On le rend, et avec raison, seul responsable du départ de nos soldats.

On rappelle que depuis que M. Latil est conseiller général, notre ville a successivement perdu les territoriaux, les réservistes, l'armée active, la recette particulière, la chapellerie, le poste de commissaire de surveillance à la gare, etc , etc.

On fait remarquer que, tandis que de grands travaux de vicinalité ont été exécutés dans les cantons de Turriers, de La Motte et de Noyers, le canton de Sisteron a été complètement oublié et sacrifié.

Il est vrai que M. Latil a été nommé officier d'Académie et qu'il est sur le point d'avoir une place; mais cela est insuffisant à dédommager notre ville et notre canton.

* * *

M. Gaston Beïnet poursuit sa tournée électorale.

A Authon il a obtenu dimanche un très vif succès. A St-Geniez l'affluence était telle que la réunion, faute de local suffisant, a eu lieu en plein air.

Samedi 20 juillet à 8 heures 1/2 du soir M. Gaston Beïnet développera son programme en réunion publique dans la salle du Casino de Sisteron.

Dimanche 21 il se rendra à Mison à 3 heures de l'après-midi et le soir à la Silve. Tous les électeurs ont été individuellement convoqués.

MM. BONTOUX ET D'HUGUES

Deux candidats sollicitent l'honneur de représenter au Conseil général le canton de La Motte-du-Caire ; la diversité de leur caractère et de leurs aptitudes rendra le choix facile aux électeurs et les hésitations de ces derniers ne forceront pas à rappeler certain problème qui a popularisé le nom de Buridan. Y a-t-il dans la vallée de la Sasse des révolutionnaires antisémites ? Ils déposeront dans l'urne un bulletin de M. d'Hugues, et si le sort favorise le vicomte, ils attendront de sa haute éloquence, de l'ascendant qu'il ne peut manquer d'exercer sur notre assemblée départementale, la fin de tous les abus dont ils se plaignent, et l'inauguration de cette politique grandiose qui doit rendre la France aux Français et les Alpes aux Alpins — j'entends, naturellement, par ce dernier mot, les originaires des Hautes-Alpes. Ils apprendront avec plaisir que leur représentant au Conseil général a signalé du haut de son siège « l'infiltration de la race juive dans le canton de La Motte du Caire », ou stigmatisé, à propos d'un pont qui s'écroule ou d'un projet de rectification qui n'aboutit pas, les méfaits de la franc-maçonnerie. Ils feront complaisamment le calcul des interruptions auxquels se sera livré le descendant des anciens preux, et, s'ils achètent certain journal de Paris, peut-être y liront-ils, émanant d'un correspondant anonyme, un article célébrant en termes dithyrambiques le jeune conseiller général qui a fièrement jeté le gant à toute la gent judéo-maçonnique. L'assemblée départementale, je le crains bien, ne s'écartera pas des limites d'un enthousiasme modéré ; les plus belles pièces du feu d'artifice offusqueront ces yeux habitués à une lumière blafarde. M. d'Hugues reconnaitra bien vite qu'il a fait fausse route en prenant pour confidents de ses grandes pensées des opportunistes et des radicaux, que leur manque d'envergure condamne à des préoccupations terre-à-terre Il se propose, lui, de rétablir l'ordre par en haut, en chassant de France 80.000 Français. L'assemblée départementale, moins ambitieuse, se contente de rétablir l'ordre par en bas, en épluchant les dépenses, en examinant à la loupe chaque demande de crédit, en faisant, en un mot, acte de bonne ménagère qui ne perd pas des yeux l'anse du panier et fait la grimace à chacun de ses soubresauts. Imaginez-vous ce que deviendrait dans ce milieu absolument prosaïque le brillant orateur dépêché par les électeurs de la Motte. Ses collègues lui prêteraient une oreille curieuse ; mais nul d'entre eux ne consentirait à le suivre dans la lune, et ses réclamations les plus justifiées porteraient la peine du ridicule dont se couvrent, en l'an de grâce 1895, les représentants attardés du Moyen'âge. Les commettants de M d'Huges, il est vrai, ne s'embarrasseraient pas de si peu. Les chemins vicinaux, les secours contre la grêle, sont choses secondaires ; le principal est de parquer dans un ghetto les juifs de la vallée de la Sasse, et de secouer le joug des francs-maçons, qui, tout le monde le sait, pullulent dans le canton de La Motte-du Caire, et dont les orgies sataniques font le scandale des vrais chrétiens de Valavoire ou de Curbans.

Le deuxième candidat a des visées moins ambitieuses. Il ne fera pas plus la guerre aux juifs qu'il ne la fera aux catholiques. Fidèle aux principes de 1789, il a la naïveté de croire que la France ne gagnerait rien à rejeter au-delà de la frontière 80.000 de ses enfants Et, comme l'épigramme lui répugne, il s'abstiendra de rappeler à ce propos les souvenirs néfastes qui s'attachent à la révocation de l'Edit de Nantes. Il craindrait de remettre en mémoire certaine citation qui plonge actuellement dans la plus grande perplexité les malheureux petits candidats au certificat d'études.

Député de 1881 à 1885, M. Bontoux s'est consacré, modestement mais utilement, à la défense des intérêts de ses concitoyens, et nul habitant des Basses-Alpes n'a trouvé chez lui porte close.

Lors de la discussion du tarif des douanes, il a soutenu un amendement tendant à élever à 5 francs par hectolitre le droit sur les blés. Quand est venue en discussion la loi sur l'instruction primaire, il s'est fait l'avocat des instituteurs et a réclamé pour eux une indemnité de déplacement en cas de changement de résidence. Quelques semaines plus tard, il interpellait le Ministre au sujet de la caisse vicinale, qui était un véritable bienfait pour les départements alpins et qui assurait aux Basses-Alpes des allocations de 66 0[0.

Conseiller général, M. Bontoux a fait œuvre pratique, laissant de côté la politique là où la politique devait rester étrangère. M. d'Hugues, qui rêve d'imposer ses grandioses conceptions à la France, sourirait probablement à l'énumération des services que son compétiteur a rendus pendant l'exercice d'un mandat qu'il n'a délaissé que pour le reprendre bientôt :

Etablissement d'un courrier en voiture de Sisteron à Tallard, desservant Vaumeille, Thèze, Claret et Curbans ; amélioration du chemin d'intérêt commun entre Thèze et Curbans ; chemin d'intérêt commun d'Authon à Claret, en passant par Valavoire ; rectification du chemin de La Motte, entre Valavoire et Nibles, etc., etc.

Ce sont, direz-vous, de piètres occupations pour un conseiller général, et jamais les allocutions prononcées à ce sujet n'auraient les honneurs de la *Libre Parole*. Par malheur, les électeurs de La Motte sont gens pratiques ; ils n'ont nulle raison de maudire le juif qu'ils ne connaissent pas, sachant seulement par ouï-dire qu'il a parfois le nez busqué et qu'un instrument tranchant a présidé à son baptême ; mais ils ont une longue pratique des fondrières et distinguent un bon chemin d'un mauvais. Quand M. d'Hugues aura rétabli la féodalité, nous nous inclinerons devant la supériorité sociale que lui donnera sa noblesse remontant à la première Croisade, et tous, grands et petits, nous battrons les grenouilles des mares qui avoisinent son castel. En attendant cette restauration inespérée, la reconnaissance des habitants du canton de La Motte ira aux travailleurs modestes qui ont doté leurs concitoyens de voies de communications et ont aimé le paysan sans phrases, en s'abstenant de placer ses légitimes revendications sous l'égide d'un Syndicat purement électoral.

En politique pure, vous avez à choisir entre deux opinions : l'une que vous comprenez, l'autre qui échappe à toute définition précise. M. Bontoux est républicain, avec un programme assez large pour que tous ceux qui ne veulent pas compromettre, au profit d'une marotte, les conquêtes de 1789, puissent facilement s'y rallier. M. d'Hugues est clérical, mais il est aussi révolutionnaire. Il réprouve l'instruction obligatoire, mais il se fait l'apôtre de la spoliation violente, à la condition, bien entendu, que les spoliateurs s'attaquent aux juifs, aux protestants, aux libre-penseurs, et même aux catholiques qui ne croient pas déplaire à Dieu en respectant les convictions de leur prochain. Son drapeau est celui d'Arlequin : une loque blanche fleurdelysée, maladroitement cousue à une loque rouge. Mais cette pseudo-bannière a été violemment déchirée par les partis honnêtes dont les amis de M. d'Hugues avaient usurpé les couleurs. Les socialistes, par la voix autorisée de MM Rouanet et Chauvière, ont brutalement et énergiquement renié le député de Sisteron ; les catholiques, de leur côté, l'ont accablé du plus flétrissant mépris. Notre siècle renferme assez de germes de division pour que l'on puisse se dispenser de raviver les haines du moyen âge. L'Eglise, par l'organe de ses prélats les plus éloquents, par la voix du Pape lui-même, a essayé de le faire comprendre à nos modernes allumeurs de bûchers. Et du drapeau de l'antisémitisme, dont l'étamine blanche et l'étamine rouge ont été brutalement arrachées, il ne reste plus que la hampe ; cette hampe, les électeurs de La Motte-du-Caire n'essaieront pas de la tirer de la fange où elle est misérablement tombée.

VERAX.

AVIS

M. d'Hugues sentant le terrain lui manquer sous les pieds usera de tous les moyens pour conjurer le désastre qui l'attend.

J'ai entendu dire, entre autres choses, que le jour du scrutin il me ferait le coup du retrait de ma candidature, que, pour diviser le parti républicain, il produirait d'autres candidatures, etc., etc.

Je reste seul candidat de tous les républicains et j'invite mes amis à se méfier des manœuvres de la dernière heure.

Debout, républicains ! Un tout petit effort. Le succès est au bout, j'en réponds !

Félix BONTOUX,

Ancien Député.

* * *

LA MOTTE-DU-CAIRE

M. Bontoux, candidat au Conseil général dans le canton de La Motte-du-Caire, s'adresse ainsi aux électeurs ;

Mes Chers Concitoyens,

Il y a six ans, lors du renouvellement partiel des Conseils généraux, je ne vous disais pas adieu, mais au revoir.

Désigné d'ailleurs par la grande majorité des maires, adjoints et conseillers municipaux du canton, comme porte-drapeau du parti républicain, je réponds à l'appel et je viens vous demander de nouveau vos suffrages.

Familier de vous tous, je vous adresserai une courte profession de foi.

Je suis toujours le républicain que vous avez vu à l'œuvre, ennemi du piétinement sur place, partisan résolu de la marche en avant, des réformes toujours promises et toujours ajournées, entre autres, de la diminution des charges pesant sur l'agriculture.

Vous savez avec quelle sollicitude, pendant douze ans, à l'assemblée départementale, j'ai défendu vos intérêts ; vous vous rappelez les nombreuses améliorations apportées à vos voies de communications durant cette période. Ce que j'ai fait à cette époque, je le renouvellerai, et c'est pour me permettre de terminer ce qui reste à faire que vous m'élirez, je ne puis en douter.

© VILLE DE SISTERON

Les services que j'ai rendus à votre pays sont encore trop présents à votre mémoire pour les rappeler plus longuement.

Vos intérêts sont plutôt en jeu que ma parsonnalité. C'est pour les défendre que vous répondrez à l'appel que je ne vous ai jamais adressé en vain. Mon nom est toujours sorti victorieux de l'urne dans votre canton, et la République triomphera de nouveau avec lui le jour du prochain scrutin.

Vive la République progressiste !

Vive le canton de La Motte !

FÉLIX BONTOUX,
Ancien Député,
Ancien Conseiller Général.

* * *

M. Bontoux répond la lettre suivante à M. d'Hugues :

Sisteron, 19 juillet.

Absent de Sisteron, je trouve aujourd'hui seulement votre lettre du 16 juillet.

Vous savez que j'ai commencé ma tournée et que j'ai visité les communes de Thèze, Vaumeilh, Le Caire, La Motte, Clamensane.

J'ai pour les autres communes un itinéraire auquel je n'apporterai aucune modification.

Je vais ce soir à Valernes ; je serai le dimanche 21 à Curbans et Claret ; le mardi 23 à Sigoyer, Melves et Le Caire ; le mercredi 24 à Valavoire, Nibles et Châteaufort.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à arborer loyalement votre drapeau, que vous avez si soigneusement dissimulé lors des élections législatives. Le mien est républicain, le vôtre fleurdelisé ; déployez-le une fois pour toutes au grand jour. Pas d'équivoque !

FÉLIX BONTOUX,
Ancien Député,
Ancien Conseiller Général.

* * *

La Motte, 10 Juillet.

Aux yeux de certains, je pourrai paraître paradoxal, mais je soutiens qu'avant de déposer son bulletin dans l'urne, et à moins d'être absolument antipatriote, tout électeur a l'impérieux devoir de se demander ce que pèse chaque candidat, c'est-à-dire les services qu'il peut rendre à notre malheureux canton.

Les deux concurrents en présence ayant été l'un et l'autre sur la brèche, il sera facile à chacun de s'en rendre compte.

M. d'Hugues est député depuis près de deux ans, et son bilan est absolument négatif. Le député de Sisteron est seul à se trouver un réel talent oratoire. La vérité est qu'il est la risée de la Chambre entière, toutes les fois qu'il vient débiter à la tribune les tartines plus ou moins filandreuses de son patron Drumont. On est cependant d'accord pour lui reconnaître une force toute spéciale en histoire, sa citation à propos de la révocation de l'édit de Nantes l'ayant classé parmi les plus érudits en pareille matière. Sa tenacité inconsidérée est tout son bagage, et je constate qu'il suffit que ce réactionnaire-révolutionnaire s'occupe de quelque chose pour qu'un piteux avortement s'ensuive.

Au Conseil général, ce serait pis encore. La majorité de cette Assemblée, qu'il traite journellement de vendue, d'incapable et d'autres aménités semblables, ferait la sourde oreille à toutes ses propositions, qui ne rencontreraient pas meilleur accueil auprès de l'Administration, traînée impitoyablement par lui dans la boue.

En somme, le cas échéant : un conseiller général tapageur, faisant du bruit, mais dont les services rendus à notre canton se chiffreraient par **zéro.**

M. Bontoux a été pendant douze ans notre conseiller général, et c'est pendant ses deux mandats que nous avons vu sérieusement s'améliorer nos voies de communications et exécuter des travaux réellement utiles et grandioses. Nous lui devons les rectifications entre Sisteron et Valernes, qui ne sont pas sans intéresser vivement la majeure partie de notre canton ; celle du Ranc, celles entre La Motte et le Caire, celles entre Melves et Sigoyer ; les constructions de la route de Clamensane, du pont de Claret, des passerelles de Valavoire, de Nibles-Châteaufort, emportée par une crue du Sasse quelques jours après sa livraison à la circulation, et dont la reconstruction ne coûta pas un centime à ces communes, grâce aux démarches de M. Bontoux. Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les bienfaits de cet ancien maire de Sisteron.

Je dois rappeler, cependant, un des plus signalés services rendus à notre pays par M. Bontoux ; je veux parler du classement d'intérêt commun, c'est-à-dire du passage de la petite à la grande vicinalité, du chemin vicinal ordinaire d'Authon, Valavoire, La Motte, Melves et Claret. Jamais les communes intéressées n'auraient pu penser à ouvrir cette voie de communications avec leurs propres ressources, tandis que par le vote qu'il obtint du Conseil général, la majeure partie de la dépense incombera maintenant au département ; et avec quelqu'un qui s'en occupe, la construction de cette route, qui donnera la vie à notre canton, n'est plus qu'une question de temps.

Il est vrai que le journal du député de Sisteron évalue à 60,000 francs les travaux dont je viens de faire la nomenclature ; je laisse mes compatriotes juges de la bonne foi de cette feuille.

Ce que M. Bontoux a fait, il est prêt à le refaire, et c'est pour lui permettre d'achever son œuvre que nous le réélirons. Il ne s'agit pas d'un inconnu, mais de quelqu'un que nous avons vu à l'œuvre et dont le passé nous est un sûr garant de l'avenir.

Rien à attendre, six ans à perdre pour nous avec M. d'Hugues, à couteaux tirés avec la majorité du Conseil général et l'Administration ; tout à espérer avec M. Bontoux, ayant l'oreille de l'Assemblée départementale et des pouvoirs publics.

Dans ces conditions, les antipatriotes, les gens de parti-pris, seront les seuls à ne pas déposer dans l'urne un bulletin au nom de M. Bontoux, dont l'élection ne fait l'ombre d'aucun doute, la majorité qu'il obtiendra sur son concurrent faisant seule question.

Un Électeur du Canton de La Motte.

Lettre Ouverte

A Monsieur le Vicomte d'Hugues, député de l'arrondissement de Sisteron.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de me qualifier de *tabou* dans votre dernier numéro du *Publicateur*. Je ne me serais vraiment pas donné la peine de vous répondre si je n'avais craint qu'accusé par vous de je ne sais quelles compromissions, mes amis ne considérassent mon silence comme un signe de promiscuité avec vous.

Je vous serais très obligé d'inviter vos mouchards à se renseigner à des sources plus sûres lorsqu'ils voudront vous faire des rapports sur mon compte.

Si feu mon grand-père maternel, un vieux grognard du premier Empire, vivait encore, il vous dirait carrément :

« Li a patau tâbou que sies tu bougré de pichot mardous vai te escoundre et souertes plus. »

Mais je ne veux pas moi-même vous suivre dans la polémique malsaine, insolente et grossière dont vous avez la spécialité et pour laquelle je m'étonne qu'on ne vous ait pas encore délivré un brevet.

Je me suis imposé pour ligne de conduite d'être poli, franc et loyal envers tout le monde, même envers les fourbes et les insolents.

Je reçois votre lettre du 16 juillet, m'invitant à suivre votre itinéraire électoral.

Je vous en remercie.

Lors du Congrès tenu à La Motte, j'ai, dans une lettre adressée à M. le Maire de cette commune, indiqué la marche à suivre pendant la période électorale ; je l'engageais à faire fixer par ce Congrès un itinéraire que tous les candidats seraient invités à suivre, pour exposer leurs idées dans des réunions contradictoires, et je n'aurais rien négligé pour assister à chaque réunion.

Ce n'est pas ma faute si cette méthode n'a pas été suivie.

Je ne suis plus candidat, et le serais-je encore je ne serais pas plus obligé de me conformer à votre itinéraire que vous de vous conformer au mien ou à celui d'un autre.

Je vous informe, en conséquence, que pour ne pas diviser le parti républicain, je me retire en faveur de M. Bontoux, sur qui j'engage mes amis à reporter leur vote. Libre à lui de fixer son itinéraire comme il l'entendra ; je l'accompagnerai partout où mes occupations me permettront de le faire, car je ne vous cacherai pas que je vais consacrer tous mes efforts à débarrasser l'arrondissement de l'homme néfaste que nous a légué la profonde division du corps électoral, division qui ne peut être effacée par le porte-drapeau du cléricalisme réactionnaire, qui a pour attributs : incapacité, vanité, orgueil ; qui n'a jamais été capable de gagner un morceau de pain et qui est la honte d'un pays républicain.

Bien que vous ne daigniez pas me saluer dans votre invitation, j'ai quand même l'honneur, Monsieur, de vous présenter mes hommages.

PRÈVE.
Conseiller d'arrondissement.

THÈZE

Nous avons eu le plaisir, dimanche, de recevoir la visite de M. Bontoux. Malgré les moissons, qui battent leur plein, un grand nombre d'électeurs sont venus souhaiter la bienvenue à notre ancien conseiller général. Dans une causerie familière au café Roubaud, M. Bontoux a fait part de ses projets relativement à l'amélioration de nos routes et nous a entretenu notamment de la création d'un courrier en voiture de Sisteron à Tallard, desservant les communes de Vaumeilh, Thèze, Claret, Curbans. Une grande majorité est assurée, dans notre canton, à M. Bontoux.

Un Paysan.

VAUMEILH

M. Bontoux est venu nous voir dimanche. Il ne compte ici que des amis, et s'il en était partout ainsi, il serait élu presque à l'unanimité. Il y aura encore de beaux jours pour la fanfare, et le 28 juillet sera un nouveau triomphe pour la République dans notre commune. Pauvre d'Hugues ! Inconscients d'Huguistes !

LE CAIRE

Nous avons eu l'agréable surprise, mardi, de voir M. Bontoux, qui a rendu visite à quelques amis dont il a reçu le plus chaleureux accueil et qui lui ont promis de faire taire momentanément leurs discussions intestines et de se rallier sur son nom. Notre ancien conseiller général viendra nous revoir, mais il est dès aujourd'hui assuré d'une bonne majorité au Caire : les deux tiers des voix au minimum.

J. M.

CLAMENSANE

Les habitants de Clamensane se rappelant les nombreux services rendus par M. Bontoux à leur commune, lui ont fait hier une chaleureuse réception. Réunis à la maison d'Ecole, ils ont vivement applaudi notre ancien conseiller général lorsqu'il a rappelé la large subvention qu'il avait fait obtenir à notre commune pour l'école dans laquelle il parlait aujourd'hui ; la construction de la route, qui est son œuvre. M. Bontoux nous a dit que nous pouvions compter sur la construction de la passerelle du grand vallon. Mes compatriotes seraient bien ingrats s'ils ne donnaient pas à M. Bontoux une bonne majorité. Elle lui est dès aujourd'hui assurée.

Un Clamensanais.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONLE

SISTERON

Objet trouvé. — Un porte-monnaie contenant une certaine somme a été trouvé dans le hall du bureau des Postes par M. Petit, concierge au Tribunal, qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

—)o(—

Arrestation. — La police de notre ville a mis en état d'arrestation, en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Forcalquier, le nommé A... B.., inculpé de vol et récidiviste.

—)o(—

ETAT CIVIL

du 11 au 18 Juillet 1895.

NAISSANCES

Daurat Maria Ema. — Danglade Jeanne Marie-Louise. — Latil Gaston Eugène-Henri. — Moulet Marguerite Louise-Antonia. — Preyre Henri Marcel.

MARIAGES

Entre M. Alphonse Heiriès et Mlle Berthe Cuissot.

DÉCÈS

Blanc Charles Joseph, 72 ans. — Thome Marie Virginie, veuve Cavalier, 83 ans.

Amour de soi

Après cet amour de soi-même
Que chacun se paie à gogo,
Il n'est rien au monde qu'on aime
Comme le Savon du Congo.

E. S., au Parfumeur Victor Vaissier.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

ON demande à Sisteron un représentant régional pr nouvelle affaire. Appoint. fixes et fortes remis., le tout pouv. monter à 400 fr. p. mois. On traitera de préférence av. courtier en librairie justifiant capacités. Ecrire avec références à M. SCHWARZ, rue Sainte-Anne, Paris.

ETUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
Aux Enchères publiques et Volontaires

Sur Surenchère du dixième
Et Baisse de Mises à Prix

Le **Dimanche 4 Août 1895**, à 2 *heures après midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, Notaire, à la vente*

I. Sur Surenchère

D'une **Propriété** arrosable en nature de labour et pré, avec bâtiments, quartier du plan Laidet.

Mise à prix : deux mille quatre cent cinquante-trois francs, ci. **2.453 fr.**

II. Sur Baisse de Mises à Prix

PREMIER LOT

Maison d'habitation sise rue Saunerie, composée d'un rez-de-chaussée où se trouvent un magasin et une cuisine, d'un premier, second et troisième étages, avec chambres et combles, confrontant : la rue Saunerie, Anne Siard et la rue de la Coste.

Mise á prix : mille francs, ci **1.000**

DEUXIÈME LOT

Ecurie avec grenier à foin séparé de la maison par la rue de la Coste.

Mise à prix : quatre cents francs, ci **400**

TROISIÈME LOT

Terre labourable, quartier de Mardaric ou Virail, contenant environ 82 ares, confrontant : Chauvin, Feraud, les hoirs Bontoux et Siard.

Mise à prix : sept cent cinquante francs, ci **750**

QUATRIÈME LOT

Labour, vague et bosquet, quartier de Chaterusse, contenant 65 ares, touchant : vallon, chemin et les hoirs Bane.

Mise à prix : dix francs, ci . . **10**

ABLOTISSEMENT

Après les enchères partielles, les deux premiers lots seront réunis en un seul, et sur la mise àprix fixée par le total des enchères partielles qui seront résolues s'il y a enchère sur le bloc.

Les immeubles ci-dessus désignés dépendent de la succession de Jean-Baptiste AILHAUD, vivant propriétaire à Sisteron.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire.

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNAL DE COMMERCE

de Sisteron

Liquidation Judiciaire

Avis aux Créanciers

Par jugement du 17 juillet 1895, le Tribunal de Commerce de Sisteron a déclaré, sur sa requête, le nommé PELLEGRIN Louis, négociant à Sisteron, rue Saunerie, en état de liquidation judiciaire.

M. PICQUET, juge, a été nommé Juge-Commissaire, et M. GIRAUD, greffier, liquidateur.

MM. les créanciers sont convoqués à se réunir au Palais-de-Justice, le 31 juillet 1895, en la salle d'audience, pour donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et de contrôleurs.

Ils sont, en outre, avertis qu'ils peuvent dès maintenant déposer au Greffe leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau.

Pour extrait conforme :

Le Commis-Greffier,

PEIGNON.

La Revue des Journaux et des Livres

ONZIÈME ANNÉE

Primes gratuites données par la **Revue des Journaux et des Livres** : Aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour 3 mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites : 1° UN SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 11e année ; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

La Revue publie deux romans : 1° **LE SABOTIER**, par JEAN BARANCY dont les pages retracent la faute et ensuite la réhabilitation d'une jeune paysanne, sont du plus pur réalisme, et les lecteurs feront au **Sabotier** l'accueil auquel sont accoutumés, depuis onze ans les feuilletons publiés par la **Revue des Journaux et des Livres** : 2° **L'IMMOLÉE**, grand roman passionnel, par PAUL ROUGET.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. 75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des dix premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc., etc.

La collection, composée de dix magnifiques volumes de 825 pages contenant la matière de plus de cent volumes vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume, 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON

Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET

Cours Mirabeau.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 17 Juillet 1895.

Le marché des Rentes françaises, quoique peu actif, est influencé par la faiblesse des fonds étrangers. Le 3 0/0 réactionne à 102.15 ; le 3 1/2 à 107.85.

Le Crédit Foncier est ferme à 888.75.

Le Comptoir national d'Escompte remonte à 640 ; la Société Générale s'inscrit à 507.50.

Ces deux derniers établissements font partie du Syndicat qui s'est chargé de recevoir les souscriptions à l'emprunt chinois qui aura lieu le 19 courant. Cet emprunt, émis à 99.20 0/0, soit à 496 fr. par obligation de 500 fr., est remboursable au pair en 36 ans, à partir de 1896, par tirages annuels. Il ne peut être converti ni remboursé pendant une période de 15 ans.

Le cours de 1.500 fr. sur les actions du Bec Auer paraît définitivement acquis, car on conçoit que l'abaissement du prix du bec Auer, qui vient d'être décidé, aura pour conséquence de développer la vente de cet appareil.

Les mines d'or ont bonne allure : la Buffelsdoorn passe à 204.25 ; la Monte-Rosa cote 34.

Très nombreuses demandes sur les obligations 5 0/0 de la Compagnie électrique de la Rive gauche de Paris, à 489.25 Chemins calmes.

Informations. — L "EchoSud-Africain", 5, rue Laffitte, est adressé gratuitement pendant un mois à toute personne qui en fait la demande.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

VIENT DE PARAITRE

à l'Imprimerie CHASPOUL et veuve BARBAROUX

Place de l'Evêché, 20, à Digne

ANNUAIRE

Administratif et Commercial

(ANNÉE 1895)

par M. Ferdinand TARTANSON

Chef de bureau à la Préfecture des B.-Alpes

Prix : **2 francs** ; franco par la poste, **2 fr. 35**.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 28. — 11 Juillet 1895.

QUATRIEME ANNÉE

La fouine, par Eugène Noël. — Mémoires d'un mandarin, par E. Muller. — Trebizonde, par J. Bertal. — Les affaires sont les affaires, par Georges Bernier. — Science en famille : la décomposition des corps simples, par E. M. — Jeux d'esprit. — Les mois illustrés.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr**

A VENDRE un fusil Lefaucheux à broche en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER de suite, pour cause de santé, un fonds de *bijouterie-horlogerie* situé au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier de 16 pages, paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

CARTES DE VISITE sur beau carton depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,

1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***Créméine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre et fromage. La ***Créméine*** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine hors concours, honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles, ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. Exigez le nom de ***Créméine*** de la Maison ROQUES du Mans, et se méfier des imitations du nom : *créméine*, ROQUES, au Mans (Sarthe).

AUX HERNIAIRES !

Madame **Veuve PELLEGRIN** a l'honneur d'informer le public qu'elle continue la confection et la vente des **BANDAGES** au 2me étage de sa maison, située aux Quatre-Coins, à côté de la Chapellerie.

Caisse d'Escompte et de Crédit

10, rue Joubert, PARIS

Avances sur simple signature, à long terme, à toutes personnes solvables ; escompte de traites, ouvertures de crédit, renseignements gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées ; achat de valeurs dépréciées Solution immédiate. — *Ne pas confondre avec certaines Maisons.*

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

A VENDRE

UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à La Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, ou au bureau du journal.

A VENDRE

UN COFFRE ANCIEN

Avec Serrure et Compartiments secrets

S'adresser au Bureau du Journal.

A Louer

POUR CAUSE DE DÉPART

Au centre de la ville

MAISON

Avec **Joli CAFÉ** très achalandé

Situation exceptionnelle

S'adresser à Me BASSAC, notaire.

Nouvelle conquête de la Science

LES HERNIES

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamenteux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Dr DEBRAY.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui, ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur ; c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente ; elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront, adresser cinq francs en timbres ou mandat-poste aux Editeurs Jules Rouff, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris.

A CÉDER DE SUITE

ATELIER

de

CORDONNERIE

Situé rue Droite, Sisteron.

S'adresser à Mme Théréza Brun.

On demande

UN APPRENTI MÉCANICIEN

S'adresser à **M. Stanislas MAUREL**, constructeur-mécanicien, à Sisteron.

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus]

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

Le gérant : Aug. TURIN.

Maison fondée à Paris EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE.**

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS

GROS : **A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris.** *Echon gratis.*

Dépôt : *Droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS

LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — 8 francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS

(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS

Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande

PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Fournitures générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE & Cie

Entrepôt : Cours St-Jaume

SISTERON (Basses-Alpes)

AVS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, **M. CLEMENT** assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

A la Renommée

DE LA BONNE

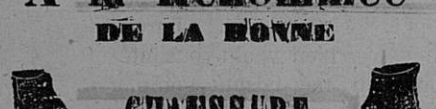

CHAUSSURE

Confectionnée et spécialement

SPÉCIALITÉS

Pour Première Communion, Mariage et Cérémonie.

SOLIDITÉ — ELÉGANCE

BRUN A PRE

Rue de Leuze (Valaye)

SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

pour INDUSTRIELS et AMATEURS | de tous Systèmes | à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies,* etc.

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains

pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c.

A. TIERSOT

CONSTRUCTEUR BREVETÉ A PARIS

16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros. **A. CHRISTEN, 16, Rue Paro-Royal, PARIS**

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Étranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS

avec le

SAVON AU GOUDRON

DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1. 20.

32me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Maladies du CŒUR

HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitement et Guérissons ponctionnés par le Dr MOBLET

En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations envoyée franco, qui donnera adresse du Dr MOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.

Consultations tous les jours de 9 à 5 heures et par Correspondance. Procédé constant et certain

---

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

*Payables : **5** fr. au comptant ou **6** fr. à terme en **60** mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIETÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIETE GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

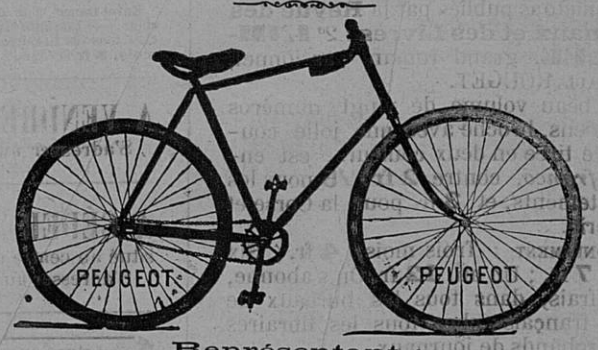

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

---

5 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **MMes Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

CYCLES d'AMATEURS et INDUSTRIELS

pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT (Médaille S. G. D. G.)

PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS

PREMIERS PRIX aux EXPOSITIONS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses.

OUTILS de toutes sortes. — BOITES D'OUTILS

le *TARIF-ALBUM* (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.

BICYCLETTES TIERSOT

Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction.

Tous accessoires et pièces détachées

TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs

BORDONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour contre **l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le Commerce étranger, fondée en 1871.

au capital entièrement versé de 30 millions de roubles (environ 80 millions de francs).

Cette Banque est représentée à S.-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris est située 21, Rue des Quatre-Septembre.

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON